

---

## LE POINT ACCUEIL TRANSMISSION

### **Vous envisagez de cesser votre activité au cours des prochaines années ...**

Le conseiller transmission peut vous permettre :

- \* d'obtenir des informations sur l'ensemble des démarches à effectuer,
- \* de bénéficier d'un appui pour formaliser votre projet de transmission et vous accompagner dans sa mise en œuvre,
- \* d'être orienté vers différents spécialistes, suivant votre situation,
- \* d'être informé sur les dispositifs d'accompagnement existants.

**La cessation d'activité est un projet qui se prépare : le Point accueil transmission peut vous accompagner dans votre démarche, en vous garantissant confidentialité et neutralité du conseil.**

**Ce service est gratuit pour le bénéficiaire.**

---

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Marie Céline HERAIL  
sud Ardèche  
06 42 24 81 08

Denis JAMMES  
nord Ardèche  
06 75 15 00 66

Chambre d'Agriculture  
4, avenue de l'Europe Unie  
BP 114 - 07001 PRIVAS Cedex  
[point-accueil-transmission@ardeche.chambagri.fr](mailto:point-accueil-transmission@ardeche.chambagri.fr)  
04.75.20.28.30

Un rendez-vous est possible sur l'exploitation ou dans nos bureaux : Privas, Annonay, Aubenas, Coucouron, le Cheylard, Tournon/Rhône.

Service financé par